

Ceci est une traduction française fournie à titre informatif. En cas de conflit d'interprétation, la version originale en anglais fera foi.

Nova Vista Immo – Contrats de services de vidéographie par drone

CONTRAT DE SERVICE AVEC L'AGENT IMMOBILIER

Le **présent contrat de service** (le « Contrat ») est conclu entre Nova Vista Immo, une marque de **Hackerman Barcelona Agency 42 S.L.**, société constituée en vertu des lois espagnoles, dont le siège social est situé au Passeig del Fonoll 8b, Sitges 08870 Barcelone, CIF B67422634 (la « Société »), et l'agent immobilier ou l'agence immobilière signataire, dûment agréé(e) (l'« Agent »). Nova Vista Immo fournit gratuitement des services de vidéographie aérienne par drone et de production vidéo (les « Services ») à des fins de commercialisation de biens immobiliers. Tous les Services seront réalisés dans le strict respect des réglementations applicables en Espagne et dans l'UE concernant les systèmes aériens sans pilote (ex. : Règlements UE 2019/947 et 2019/945 et les lois espagnoles correspondantes) ainsi que des lois sur la protection des données (ex. : RGPD 2016/679 et la LOPDGDD espagnole). Les parties conviennent de ce qui suit :

1. Définitions

- **Bien** : Le bien immobilier appartenant à un tiers et identifié par son adresse, que l'Agent a mis en vente ou en location.
- **Séquences** : Toutes les vidéos, photos et autres supports bruts ou montés capturés ou produits par Nova Vista Immo dans le cadre du présent Contrat.
- **Licence**: Le droit limité accordé à l'agent en vertu de la section 2.
- **Lien privé** : Un lien en ligne non public ou une intégration affichant les Séquences uniquement sur le site internet ou la plateforme de diffusion contrôlée par l'Agent.

2. Octroi de licence ; Possession

2.1 Services gratuits : Nova Vista Immo fournira les Services sans frais pour l'Agent. En contrepartie, seule la licence limitée ci-dessous est accordée.

2.2 Propriété : Nova Vista Immo conserve la pleine propriété de toutes les Séquences et des droits de propriété intellectuelle y afférents. L'Agent reconnaît expressément que tous les droits d'auteur et autres droits sur les Séquences restent la propriété exclusive de Nova Vista Immo, et que rien dans le présent Contrat ne transfère un quelconque droit de propriété à l'Agent.

2.3 Licence à l'agent : Sous réserve du respect intégral du présent Contrat, Nova Vista Immo accorde à l'Agent une licence non exclusive, non transférable et révocable, pour utiliser les Séquences uniquement (a) via un lien ou une intégration en ligne privé (non répertorié), (b) pour la promotion du Bien sur le site officiel de l'Agent et sur des plateformes immobilières (comme Idealista.com ou équivalentes), (c) uniquement pendant la durée du mandat de vente ou de location valide confié à l'Agent. Toute utilisation sur les réseaux sociaux ou plateformes vidéo publiques (YouTube, Facebook, Instagram, TikTok, etc.) est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Nova Vista Immo.

2.4 Utilisation publique de l'entreprise : Nova Vista Immo se réserve le droit exclusif de publier, diffuser, concéder sous licence ou utiliser les Séquences de toute autre manière (y compris sur son site web, ses réseaux sociaux, ses portfolios ou supports marketing), avec son propre logo ou sa marque. L'Agent reconnaît que Nova Vista Immo peut apposer ses propres titres ou logos sur toute version publique des Séquences.

3. Droits exclusifs de tournage et de licence

- **Tournage exclusif :** Une fois que Nova Vista Immo filme un Bien dans le cadre de ce Contrat, elle ne réalisera pas d'autres prises de vue par drone de ce même Bien pour un autre agent, sauf si ce Contrat (ou la Licence) est résilié. L'Agent comprend que les droits de tournage de Nova Vista Immo sont exclusifs par Bien.
- **Résiliation de la licence :** La licence de l'Agent prend fin automatiquement si le mandat de vente ou de location arrive à expiration ou est révoqué. L'Agent devra alors cesser immédiatement toute utilisation des Séquences et supprimer toutes les copies. Nova Vista Immo pourra ensuite réaffecter ou réutiliser les Séquences pour un autre agent ou une nouvelle annonce.
- **Aucune modification :** L'Agent ne peut pas modifier, éditer, améliorer ou transformer les Séquences de quelque manière que ce soit (à l'exception de l'ajout du logo de l'Agent ou d'informations discrètes sur le Bien) sans l'approbation écrite préalable de Nova Vista Immo. L'Agent ne peut ni recadrer, ni ajouter de filtres ou d'effets, ni extraire des images fixes ou des segments, sauf disposition contraire dans ce Contrat.
- **Pas de sous-licence ni de transfert :** La Licence est personnelle à l'Agent et ne peut être concédée, cédée ou transférée à un tiers.

4. Responsabilités de l'agent

- **Accès au Bien & Consentement du Propriétaire** : L'Agent est seul responsable de l'accès au Bien et de l'obtention de l'autorisation écrite du propriétaire pour l'ensemble du tournage (intérieur et extérieur). L'Agent déclare avoir ou s'engage à obtenir cette autorisation avant le début des prestations par Nova Vista Immo. Toute instruction ou autorisation du propriétaire doit être communiquée à l'avance à Nova Vista Immo.
- **Restrictions de confidentialité** : L'Agent devra informer Nova Vista Immo par écrit de toute restriction imposée par le propriétaire (ex. : pièces, objets, personnes ou angles à exclure). Nova Vista Immo fera tout effort raisonnable pour les respecter, mais se réserve le droit d'annuler les Services si les restrictions empêchent une captation exploitable (conformément aux obligations de protection de la vie privée prévues par la loi espagnole).
- **Préavis** : L'Agent doit fournir à Nova Vista Immo l'adresse exacte de la Propriété et les coordonnées GPS au moins sept (7) jours avant la date prévue du tournage. Ce préavis est nécessaire pour que Nova Vista Immo puisse effectuer des évaluations de l'espace aérien, obtenir toutes les autorisations de vol nécessaires et garantir le respect des réglementations applicables en matière de drones et de confidentialité. L'adresse et les informations GPS seront traitées de manière strictement confidentielle et ne seront divulguées à aucun tiers, à l'exception de l'assistant désigné de Nova Vista Immo qui pourra être présent lors du tournage. Nova Vista Immo ne partagera en aucun cas ces informations avec d'autres agents ou parties externes.
- **Conformité légale** : L'Agent reconnaît que Nova Vista Immo effectuera le vol dans le respect intégral des lois et réglementations aériennes. Nova Vista Immo utilisera des pilotes certifiés, disposera de l'assurance obligatoire, et respectera les altitudes et distances autorisées.
- **Présence sur le tournage** : L'Agent ou son représentant peut être présent pendant le tournage. Des suggestions de cadrage peuvent être proposées, mais Nova Vista Immo conserve la pleine maîtrise artistique et éditoriale du tournage et du montage final.

5. Responsabilités, indemnisation et autres conditions

- **Indemnisation pour non-conformité** : L'Agent accepte d'indemniser, défendre et dégager Nova Vista Immo de toute responsabilité liée à (a) l'absence d'autorisation du propriétaire ou d'accès aérien, (b) la violation de toute déclaration faite dans ce Contrat, (c) toute utilisation non autorisée des Séquences.
- **Responsabilité de la Société** : La responsabilité de Nova Vista Immo envers l'Agent est limitée aux dommages directs équivalents au coût réel de la prestation. Nova Vista Immo ne pourra être tenue responsable de tout dommage indirect, spécial ou punitif, y compris la perte de profits ou de données. Les Services sont fournis « tels quels », sans

autre garantie que celles expressément indiquées.

- **Révocation de la Licence** : Nova Vista Immo peut résilier immédiatement la Licence et l'utilisation des Séquences si l'Agent enfreint une clause essentielle du présent Contrat. Tous les droits de l'Agent cessent immédiatement et il devra supprimer toute copie des Séquences.

6. Durée et résiliation

Le présent Contrat prend effet à compter de la date de planification du tournage ou de la signature du document (la « Date d'effet ») et reste valable jusqu'à la réalisation complète des Services ou la fin du mandat immobilier. Les droits de l'Agent expirent automatiquement à la fin du mandat sur le Bien. Toutefois, les licences accordées pour les contenus déjà publiés restent valables.

7. Droit Applicable et Juridiction

Le présent Contrat est régi par le droit espagnol. Tout litige relatif à ce Contrat relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de Barcelone (Catalogne), sauf disposition légale contraire.

8. Divers

Le présent accord (y compris toutes les pièces jointes) constitue l'intégralité de l'accord entre les parties et remplace tous les accords antérieurs sur le sujet. Aucune modification n'est effective à moins qu'elle ne soit écrite et signée par les deux parties. Si une disposition est jugée invalide, le reste restera en vigueur.

En signant ci-dessous, l'agent reconnaît et accepte toutes les conditions ci-dessus.

[Nova Vista Immo] _____ **[Nom de l'agent/agence]**

Date : _____ Date : _____